OCOM M130.04 – VISIONNER UN ÉPISODE DE SUR DES AILES CANADIENNES

1. **Rendement** : Visionner un épisode de *Sur des ailes canadiennes*

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) *le DVD Sur des ailes canadiennes*,

      (2) un téléviseur,

      (3) un lecteur DVD,

      (4) de la supervision,

      (5) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis: Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Les cadets doivent visionner un épisode du DVD *Sur des ailes canadiennes*.

4. **Points d'enseignement :** Visionner un des épisodes suivants du DVD *Sur des ailes canadiennes* :

   a. Le premier vol du Canada,

   b. Guerre aérienne,

   c. Naissance d'une force aérienne nationale,

   d. L'aérodrome de la démocratie,

   e. Trois parmi tant d'autres,

   f. Bombes sur l'Europe,

   g. Les avions à réaction gagnent en vitesse,

   h. La transition,

   i. Il y aura des ailes.

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Activité en classe :	25 min
c.	Durée totale :	30 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification :** Une activité en classe a été choisie parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter la matière.

7. **Documents de référence :** C3-039 Squires, C. (1999). *Sur des ailes canadiennes* [série]. Winnipeg, Manitoba, TPSGC.

8. **Matériel d'instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement,

   b. un téléviseur,

   c. un lecteur DVD,

   d. *le DVD Sur des ailes canadiennes*.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques** :

   a. L'instructeur ne doit choisir qu'un seul épisode à visionner pendant la période obligatoire.

   b. L'instructeur peut envisager de visionner ou de discuter d'autres épisodes dans le cadre de l'instruction complémentaire, C130.03 (Visionner un épisode de *Sur des ailes canadiennes*).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.